

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Locations

OBJET :
**CONVENTION
D'OCCUPATION
DU DOMAINE
PUBLIC -
COMMUNE /
COMMUNAUTE DE
COMMUNES
CASTELNAUDARY
LAURAGAIS
AUDOIS POUR
ACCES WIFI**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 31

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 04.12.2018

AFFICHAGE EN DATE
DU : 04.12.2018

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **18 DEC. 2018**

Séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOu Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme CHABERT Sabine,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOu Stéphane,
Mme CHOPIN Marie-Christine donne procuration à M. THOMAS Guy,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : M. GRIMAUD Bernard,

Dans le cadre de l'extension du port fluvial, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) souhaite offrir l'accès Wifi aux plaisanciers.

Pour ce faire, elle a sollicité à la Commune, un droit d'occupation sur des emplacements destinés à la pose des antennes et à l'exploitation des équipements techniques dédiés à ce service.

Les antennes seront implantées :

- Gymnase municipal (Complexe Pierre de Coubertin), 4 rue Jacques Anquetil
- Tennis couvert (Complexe Pierre de Coubertin), avenue du Maréchal Leclerc

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de signer avec la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois la convention d'occupation du domaine public.

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux, Enseignement Supérieur, en date du 6 décembre 2018;

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public à intervenir avec CCCLA

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 10 décembre 2018.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 17 DEC. 2018 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 14 DEC. 2018 Par publication le : 18 DEC. 2018 Par délégation, Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

